



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

À adresser à preadmission@bipol-air.fr

Cette fiche doit être accompagnée d'un courrier médical d'adressage renseignant les éléments cliniques pertinents pour la prise en charge.

Date de la demande

► Le diagnostic

Trouble neurologique fonctionnel

Trouble bipolaire

Autre

Précisez :

► Concernant le patient :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Homme Femme

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

► Psychiatre référent ou Neurologue référent :

Nom :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

► Médecin adresseur (si différent du psychiatre référent ou du neurologue référent) :

Nom :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

► Médecin traitant :

Nom :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Le patient est-il en ALD-30 ? OUI NON
Le patient est-il sous mesure de protection ? OUI NON
Le patient suit-il un régime alimentaire particulier ? OUI NON

Limitations potentielles à la participation aux groupes thérapeutiques :

- Travail à temps plein avec horaires inflexibles : OUI NON
- Difficultés de compréhension OUI NON
- Antécédents de troubles du comportement (agitation, agressivité) OUI NON
- Difficultés attentionnelles OUI NON
- Pour les patients avec trouble neurologique fonctionnel : fréquence élevée des crises ou des malaises OUI NON

Risque suicidaire, précisez :

Nous vous remercions de vous présenter au rendez-vous de préadmission avec les documents suivants :

- Dernière ordonnance
- Pièce d'identité
- Carte vitale ou attestation de droits
- Carte de mutuelle
- Justificatif d'ALD
- Courriers médicaux et résultats d'examens qui pourront être utiles à la prise en charge

En cas de dossier incomplet, le rendez-vous ne pourra pas avoir lieu.

En cas de demande d'admission dans le cadre d'une convention inter-établissement, merci de cocher l'établissement demandeur :

Saint Joseph-Saint Luc
Clinique Lyon Champvert
Centre expert bipolaire
Addipsy ou CLEA
Service de Soins Universitaires Lyon 2
Réseau Psy-Oméris
PULS - TNF

